

<http://www.artweb.univ-paris8.fr/?Annexes-7-et-8>

artweb

Annexes 7 et 8

- Menu - Départements - Arts plastiques - CAPES (MEEF) et Agrégation -

Date de mise en ligne : mardi 17 juillet 2012

Copyright © UFR Arts, philosophie, esthétique Université Paris 8 ©2011 -

Tous droits réservés

Annexe 7 : Profiter des ressources de l'université

Pour les programmes limitatifs

Certains cours de 1er et 2nd cycle du département Arts plastiques peuvent contribuer à compléter vos connaissances sur les programmes limitatifs. Il est donc vivement conseillé de consulter les brochures du département dès la rentrée universitaire.

Pour diriger votre recherche.

Le Master MEEF réclame en M2 que les étudiants rédigent un mémoire et le soutiennent en fin d'année. A cette fin, chaque étudiant sera accompagné par un professeur qui fixera un cadre de travail, des orientations méthodologiques et livresques.

Pour l'option choisie au CAPES ou à l'Agrégation

Il existe à l'Université de Paris 8, un certain nombre d'enseignements qui peuvent vous aider à parfaire vos connaissances dans l'option que vous avez choisie.

Vous pouvez choisir une unité d'enseignement (UE) en fonction de votre option ou de vos besoins de formation dans un des départements suivants :

Département Arts plastiques	A069	01 49 40 66 02	Arts plastiques à Paris 8
Département Cinéma	A113	01 49 40 66 10	Cinéma à Paris 8
Département Photo et multimédia	A065	01 49 40 65 05	Photographie à Paris 8
Département Théâtre	A031	01 49 40 66 16	Théâtre à Paris 8

Département Danse	A080	01 49 40 65 22	Danse à Paris 8
-------------------	------	----------------	---------------------------------

Annexe 8 : Du travail pour l'été 2019

Vous auriez grandement intérêt, si possible, à profiter de vos vacances pour commencer le travail de préparation. Dans cette optique, voici quelques recommandations :

" Etudier avec soin les rapports de jury disponibles sur le site : [Rapports des jurys](#)

" Prendre de l'avance pour les épreuves écrites :

Pour le CAPES :

1. d'acquérir, les quatre ouvrages de la bibliographie indicative (annexe 4) ;
2. de télécharger les programmes de collège et de lycée via Eduscol et les liens suivants :

" <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/nouveaux-programmes-du-college.html>

" <http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/sinformer/textes-officiels/programmes/lycee.html>

3. de lister les principales notions contenues dans ces programmes du secondaire ;
4. et de commencer à étudier leurs sens en consultant les quatre ouvrages et en rédigeant des fiches.

Pour l'agrégation :

- Lire et concevoir des fiches de lecture sur les ouvrages les plus généraux indiqués dans les bibliographies (de manière à commencer par une vision panoramique des questions).

- Travailler vos corpus d'exemples pour chaque programme limitatif.

1. Il s'agit d'abord de **choisir** une dizaine d'oeuvres représentatives par programme. Elles doivent « couvrir » les périodes, les délimitations géographiques et les genres concernés. Il importe de privilégier des oeuvres que vous pourrez voir dans leurs dimensions réelles (Louvre, Orsay, Petit Palais, Centre Pompidou, MAM, ...).
2. Il s'agit ensuite de récolter des **informations** au sujet de chaque oeuvre choisie : auteur, titre, date, dimensions, techniques, ... mais également des renseignements sur sa thématique, sa fortune critique, ses liens éventuels avec d'autres oeuvres, son rapport à l'histoire, sa situation dans l'oeuvre de l'artiste et ce qu'il a pu en dire, etc.
3. Il est particulièrement utile de la **dessiner** (et de pouvoir en faire un schéma de mémoire), non seulement pour vous en souvenir mais encore pour soutenir son analyse.
4. Puis de **l'analyser** au regard de la question du programme.

" Prendre de l'avance pour les épreuves de pratique, du CAPES ou de l'Agrégation :

- Développer votre **pratique personnelle**. Réaliser au moins cinq travaux déterminés par vos propres préoccupations (questions, thématiques, ...) et par vos moyens privilégiés. Inutile à ce stade de commencer à vous confronter aux conditions des épreuves. Mieux vaut avoir une idée de ce qui constitue votre pratique personnelle, de ce que vous pourrez engager pour dialoguer avec les contraintes et les sujets qui vous seront proposés.
- Profiter de ces vacances pour faire de nombreux **croquis d'observation**, non d'après image mais directement « sur le motif ». Varier les durées, les outils (fins, larges), les mediums (craie, graphite, encre, peinture, ...), les formats, les papiers (blanc, mi-teinte, noir), ... et les motifs (corps, objets, espaces architecturaux, espaces naturels, ...).

" Enfin, il importe, autant que possible, de **vous reposer** suffisamment pour entamer dans les meilleures conditions cette préparation aux concours.